

SANTÉ / AVC

Supplément santé - l'union

AVC : une maladie aux inquiétantes statistiques

ISCHÉMIQUE ou hémorragique, l'accident vasculaire cérébral (AVC) est devenu, en quelques années, un véritable problème de santé publique. Entre 2009 et 2019, cette pathologie aurait connu une évolution de 7,8%. Et comme chaque minute compte dans la prise en charge des victimes, la première unité neuro-vasculaire, qui officie au sein du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), a vu le jour en 2021.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

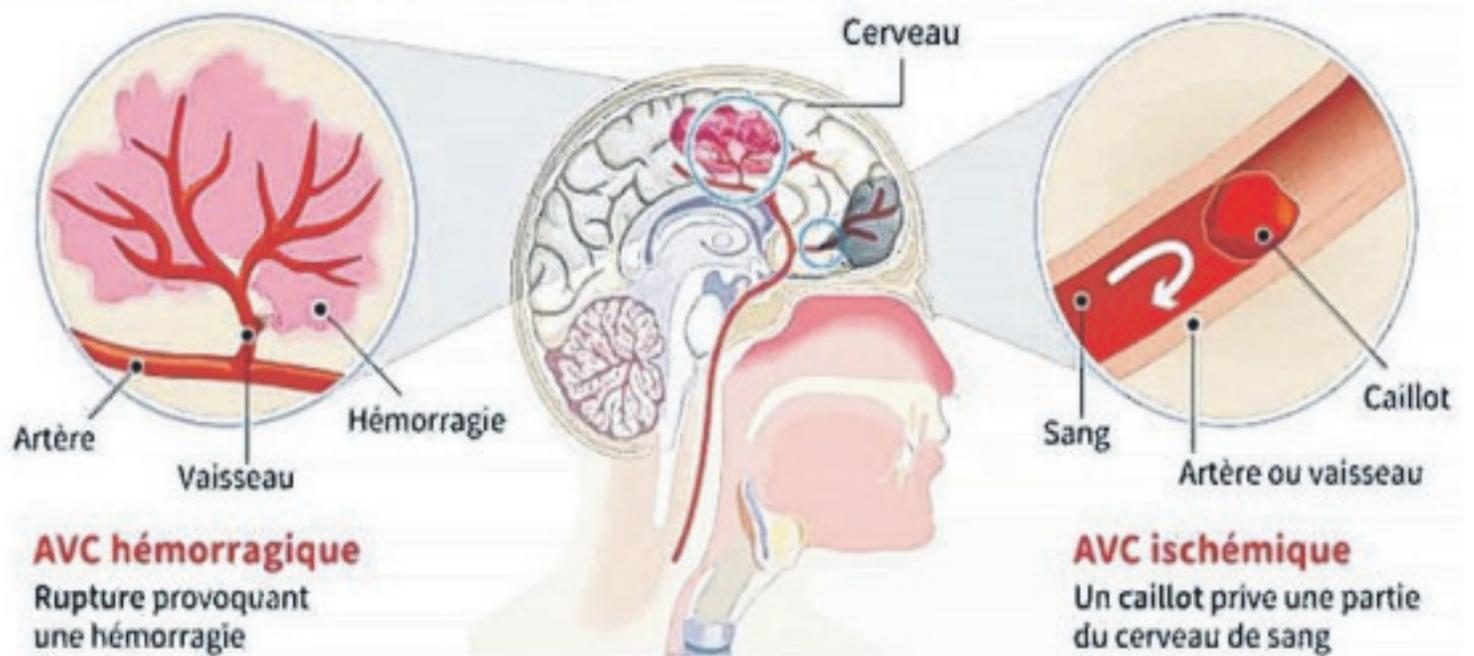
AVEC une prévalence de 42%, 21% de jeunes qui risquent d'en être victimes et 90% des malades qui deviennent handicapés à vie, l'accident vasculaire cérébral (AVC) est devenu au Gabon un véritable problème de santé publique. Au point qu'en 2021, le Gabon s'est doté d'une première unité neuro-vasculaire qui officie au sein du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est une affection neurologique définie, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), comme un déficit neurologique de survenue brutale d'origine vasculaire présumée. Il s'agit d'une interruption brutale de l'apport sanguin au niveau du cerveau. Cette interruption va entraîner une privation d'oxygène à l'origine de la perte d'une ou plusieurs fonctions du cerveau (langage, force musculaire, mémoire, vision...). L'accident renvoie au fait qu'il soit involontaire, imprévisible et survienne de façon brutale. On en distingue deux grands types : l'AVC ischémique causé par l'obstruction d'une artère du cerveau par un caillot et l'AVC hémorragique qui est la conséquence de la rupture d'un vaisseau. Lorsque l'artère éclate, il se produit une fuite de sang dans le cerveau.

Leurs causes sont diverses. L'AVC ischémique, caractérisé par l'obstruction d'une artère cérébrale par un caillot, peut avoir pour origines les maladies cardiaques (les troubles du rythme tel que la fibrillation atriale), les maladies du sang tel que la drépanocytose, l'athérosclérose (dépôt de graisse au niveau des vaisseaux), les vascularites (inflammation des vaisseaux qui peuvent être secondaires à des infections telles que le VIH ou la syphilis). L'AVC hémorragique, conséquence

L'accident vasculaire cérébral (AVC)

Causé par l'interruption de la circulation sanguine dans le cerveau, c'est la 2^e cause de mortalité dans le monde



Les types d'AVC possibles.

de la rupture d'un vaisseau est plus fréquemment causé par l'hypertension artérielle. On peut également citer, comme origine, la rupture de malformations vasculaires et les troubles de la coagulation constitutionnelle (maladie telle que l'hémophilie) ou acquise par la prise de médicaments anticoagulants. Au Gabon, comme ailleurs, l'hypertension artérielle, le diabète, le tabagisme, l'alcool, le café, la drogue, l'obésité, l'excès de cholestérol, la sédentarité, etc. sont des facteurs de risques d'AVC ischémique ou hémorragique.

En nette augmentation* Beaucoup ignorent que les AVC représentent la première cause de handicap acquis, la deuxième cause de démence et la troisième cause de mortalité après les cancers et les maladies cardiovasculaires. Sur ce dernier point, le Plan d'accélération de la transformation 2021-2023 avait indiqué, qu'entre 2009 et 2019, les AVC auraient connu une évolution de 7,8%. En 2019 justement, lors d'un forum sur les AVC organisé dans la commune

d'Owendo, le médecin André Annick Nsouda, neurologue au CHUL et Eric Lebanda, médecin rééducateur au Centre d'action sanitaire et sociale, avaient démontré que la tranche d'âge des personnes victimes d'AVC varie entre 28 et 55 ans. Le pourcentage de mortalité après avoir eu un AVC, un mois après est de 20%

et de 40% après un an, si l'on ne bénéficie pas d'un suivi médical efficace.

Le Gabon n'est donc pas épargné par la fréquence et la gravité de cette affection. Elle constitue l'un des motifs fréquents d'hospitalisation en neurologie, sa prévalence était estimée, pour rappel, à près de 43% en 2007 dans une

étude menée dans le service de neurologie. Cette prévalence serait en augmentation ces dernières années à en juger par le constat fait sur les admissions aux urgences, en neurologie et en réanimation. Ce qui donne plus d'intérêt à la mise en place de l'unité neuro-vasculaire qui se trouve au CHUL.

Monde : l'explosion des cas est prévu pour 2030

En raison de leur fréquence, de leur gravité et de leur coût, les AVC constituent un problème majeur de santé publique actuel et même pour les générations futures. Chaque année, 15 millions de personnes dans le monde sont victimes d'un AVC. Parmi ceux-ci, 5 millions meurent et 5 autres millions restent handicapés de façon permanente, ce qui fait de cette affection un fardeau pour la famille et la communauté.

Aux Etats Unis à l'horizon 2030, la prévalence des AVC devrait augmenter d'environ 25%. Cela signifie que comparativement à 2010, il y aura 4 millions d'Américains supplémentaires victimes d'un AVC. On devrait s'attendre à la même projection pour le continent africain. En effet, l'AVC est en augmentation dans les pays africains du fait de la

transition épidémiologique, du vieillissement de la population et de l'occidentalisation du mode de vie. Les AVC représentent la première cause de handicap acquis, la deuxième cause de démence et la troisième cause de mortalité après les cancers et les maladies cardiovasculaires. Le Gabon n'est pas épargné par la fréquence et la gravité de cette affection. Elle constitue l'un des motifs fréquents d'hospitalisation en neurologie, sa prévalence était estimée à près de 43% en 2007 dans une étude menée dans le service de neurologie. Cette prévalence serait en augmentation ces dernières années à en juger par le constat fait sur les admissions aux urgences, en neurologie et en réanimation.

S.A.M. (Source : UNV)